

Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

Janvier-
Avril 2019

n°91

BANG!

Ça bouge
dans les écoles



Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



p.4 Les analyses 2018 de la FAPEO **p.6** Étude 2018 – Le projet d'établissement : un mirage scolaire ? **p.8** Scolarisation des enfants déplacés **p.12** Des enfants extraordinaires enfin installés dans leur école ! **p.16** Les AP de la Ville de Liège continuent à se mobiliser pour une cantine durable **p.18** La graphothérapie : une piste pour un meilleur apprentissage ? **p.20** Les ondes à l'école : un peu, beaucoup... jamais à la folie, ni n'importe comment **p.22** Pas (de) mon genre, ces toilettes **p.24** D'une société normative à une société inclusive : une société qui donne sa chance à (vraiment) tout le monde ! **p.26** Les infos cocon : une menace à l'esprit critique ?

Janvier – Avril 2019

Responsable de publication : Daphné Renders

Conception visuelle : Lisa Leloux

Caricatures : Yakana

Rédaction FAPEO : Joëlle Lacroix, Daphné Renders, Véronique de Thier, Darleen Pollet, Sarah Gauthier, Christopher Jaumoulle, Olivier Van Peteghem, France De Staercke, Mara Scandariato.

Périodicité : 3 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Instances où siège la FAPEO :

Commission de pilotage (COPI), Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CSCPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé (CSES), Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux medias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission de la Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE), Commission « Articles 41 » de la loi du 29 mai 59 - Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage décret intersectoriel, Conseils zonaux de l'alternance, Plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Réseau Prévention Harcèlement, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, « Campagne Marguerite » -Infor Jeunes Laeken

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

ACTUS

Le saviez-vous ?

Les analyses 2018 de la FAPEO

Étude 2018 – Le projet d'établissement :
un mirage scolaire ?

ÉCOLES EN MOUVEMENT

Scolarisation des enfants déplacés

Des enfants extraordinaires enfin
installés dans leur école !

AP EN MOUVEMENT

Les AP de la Ville de Liège continuent à
se mobiliser pour une cantine durable

MÉTIERS DE L'ÉCOLE

La graphothérapie : une piste pour un
meilleur apprentissage ?

SANTÉ

Les ondes à l'école : un peu, beaucoup... jamais
à la folie, ni n'importe comment

ANALYSES

Pas (de) mon genre, ces toilettes

D'une société normative à une société
inclusive: une société qui donne sa chance
à (vraiment) tout le monde !

Les infos cocon : une menace à l'esprit critique ?

DÉCOUVERTES

Et pour jouer ?

Au nom du Conseil d'Administration et de l'équipe de chargé-e-s de mission de la FAPEO, j'ai le plaisir de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Que nos enfants grandissent, apprennent, s'épanouissent et développent de nouvelles compétences les plus larges et diversifiées possibles tout au long de l'année. Qu'ils reçoivent un maximum d'outils aujourd'hui pour s'épanouir et leur ouvrir les portes de demain. Qu'ils bénéficient d'espaces constructifs, à l'école comme à la maison, quand tout va bien mais aussi dans les moments plus difficiles. Que cette année soit donc heureuse à tous et à toutes !

En octobre dernier, la FAPEO vous a proposé une conférence centrée autour de la pédagogie. Nos deux conférenciers, Bernard Rey et Pierre Waaub, ont réussi à nous faire comprendre toute la complexité et la diversité liées à ce domaine. Ils ont abordé certaines difficultés rencontrées au quotidien dans la pratique du métier d'enseignant et pointé celles-ci comme étant des sources possibles d'incompréhensions dans les relations entre enseignants et parents.

Bernard Rey résumait l'objectif poursuivi par la pédagogie : « L'enseignant n'est pas là pour enseigner le vrai mais pour guider le jeune afin de lui apprendre à trouver des réponses, lui montrer comment les chercher tout en lui donnant la motivation de le faire. ». Car en pédagogie, il n'y a pas une seule manière de faire, il existe une multitude de pédagogies proposant différents outils à adapter en classe afin de convenir à chaque jeune. Et tout cela, dans ce lieu et ce temps exclusifs que doit être l'école, nous rappelait Pierre Waaub. Ces méthodes et cet enseignement individualisé nécessitent évidemment des moyens humains, logistiques et financiers appropriés.

L'école est l'affaire de tout le monde, de la société dans son ensemble. Elle doit favoriser la collaboration entre enseignants, entre élèves, avec les parents, avec les autres personnes qui gravitent autour des enfants dans leur parcours scolaire ... mais aussi avec le monde qui l'entoure. Finalement, tendre vers une

école pour tous et toutes, ou chacun et chacune peut trouver sa place, grandir, où les parents sont partenaires puisque l'école et les parents travaillent à un même objectif.

Comme d'habitude en début d'année, nous revenons dans ce numéro sur les analyses réalisées par la FAPEO au cours de l'année écoulée avec un focus particulier sur le projet d'établissement à travers notre étude. L'école évolue, elle est en mouvement et doit pouvoir s'adapter, comme en témoignent nos articles consacrés à la scolarisation des « enfants déplacés » à travers l'exemple de l'école du Parc Maximilien à Bruxelles ou encore aux enfants extraordinaires à Evere (école Schaller). Nous aborderons la recherche d'un meilleur apprentissage par la graphothérapie avant de nous pencher sur l'évolution d'une société normative vers une société inclusive donnant sa chance à (vraiment) tout le monde...

Bonne lecture ...



Luc Pirson
Président
de la
FAPEO

Le saviez-vous ?

Daphné Renders
Chargée de mission à la FAPEO

1 Belge sur 5

En Belgique, plus de 20 % de la population «est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale», c'est-à-dire près de 2,3 millions de personnes dans tout le pays. En Wallonie, ce chiffre grimpe à une personne sur quatre (26,6%) lorsqu'il est question du risque de pauvreté, et l'on considère même qu'une personne sur cinq vit avec moins de 1.115 € par mois (personne isolée) ou 2.341 € par mois pour un ménage (deux adultes et deux enfants).



1 parent sur 5

D'après le Baromètre des parents 2018, 79 % des parents interrogés vivent en couple et 21 % seuls avec leurs enfants.

Parmi les parents en couple, 80% vivent avec le parent de leurs enfants, et 20% en famille recomposée: 9% avec leur conjoint-e, leurs enfants et leurs beaux-enfants, 7% avec leurs enfants et leur conjoint-e qui n'a pas d'enfants, 3% avec leur conjoint-e et leurs beaux-enfants sans avoir d'enfants eux-mêmes, et 2% avec leur conjoint-e et leurs beaux-enfants tandis que leurs enfants vivent chez leur ex-conjoint-e.



70 ans

En décembre dernier, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a fêté ses 70 ans. Ce texte qui est un «idéal commun à atteindre pour tous les peuples» est le document le plus traduit au monde puisqu'il existe en 500 langues. Alors aujourd'hui encore, «œuvrons pour l'égalité, la justice et la dignité humaine».



8 bruxelloises sur 10

En Belgique, plus de 8 bruxelloises sur 10 sont victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie. Les comportements les plus fréquents sont «des regards inappropriés fixes ou insistants qui vous ont intimidé», «attouchements, accolades ou baisers indésirables» et «remarques ou blagues teintées sexuellement qui vous ont offensé», mais 11,3% des répondantes de plus de 15 ans affirment avoir été offensées lorsque «quelqu'un leur a envoyé ou montré des images, photos ou cadeaux explicitement sexuels».



8 parents sur 10

Par rapport à la charge mentale, 76% des parents déclarent la ressentir un peu voire beaucoup. Quand on interroge les femmes, elles sont 34% à la ressentir beaucoup contre 17% des hommes. Les familles de 3 enfants ou plus déclarent que la charge mentale leur pèse beaucoup à 35% contre 25% des parents de 1 et 2 enfants. Plus les parents sont âgés moins ils déclarent que la charge mentale leur pèse. Les parents séparés et remis en couple sont 83% à dire qu'elle leur pèse.

Ce sont les parents d'enfants en maternelle et primaire qui indiquent ressentir le plus la charge mentale: 82% et 80%, ce pourcentage décroît au fur et à mesure que l'enfant grandit. Une explication partielle est que plus l'enfant grandit plus il est autonome.



Les analyses 2018 de la FAPEO

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Mobilisez-vous qu'ils disaient...

Bon ! Soyons honnêtes, nous n'avons pas toujours le courage, après une longue journée de travail, d'interminables négociations avec les enfants pour le goûter, les devoirs et le bain, de reprendre la voiture pour retourner à l'école et assister à la réunion mensuelle de l'Association de parents. Et pourtant...

Les meilleurs vendeurs ? Les enfants !

En cette période de course aux bonnes affaires et de remplissages compulsifs de frigos, vous êtes-vous demandé ... mais qui décide des achats ? Qui choisit ? Les entreprises connaissent très bien les mécanismes qui font vendre et savent que, très souvent, les parents prennent l'avis de leurs enfants en considération avant d'acheter quelque chose.

Enfants malades et scolarité, le parcours du combattant en plus !

Un enfant qui est hospitalisé peut continuer ses apprentissages et, dans tous les cas, il est en obligation scolaire dès l'âge de 6 ans. Pas toujours simple ! Garder les liens, retourner à l'école, passer les examens, retrouver sa place dans son école d'origine, etc. Concrètement, pourquoi donc les acteurs de terrain voient-ils arriver de plus en plus de jeunes et de plus en plus de très jeunes enfants souffrant de troubles psychiques tels que les phobies scolaires ? Une analyse s'impose.

Amiante dans nos écoles : encore combien de kilos de poison sous le plafond ?

L'amiante, le côté toxique de ce matériel n'est plus à démontrer. Mais où trouve-t-on encore de l'amiante ? Dans nos écoles ? Quels sont les risques ?

#TouchePasÀMonFiltre

Vous bavez devant les photos exotiques de certains amis ? Devant les plats magnifiques d'autres connaissances ? Ou encore devant le teint parfait de certaines célébrités ? Notre nouvelle analyse vous propose de décortiquer les réseaux sociaux, les influenceurs et influenceuses tout en surfant entre les hashtags et filtres divers.

D'une société normative à une société inclusive : une société qui donne sa chance à (vraiment) tout le monde !

Dans une société normative, les personnes en situation de handicap doivent s'adapter à la société. Tandis que dans une société inclusive, c'est la société qui s'adapte à elles. "Intégration", "Inclusion", c'est quoi la différence finalement ? Et dès lors, c'est quoi une "école inclusive" ? Quels sont les suivis au sein de celle-ci ?

Les cantines scolaires de la Ville de Liège : cantine durable, c'est possible ?

La qualité de l'alimentation servie dans les écoles de la Ville de Liège fait l'objet d'une attention soutenue de la part des parents. Les conditions rencontrées dans les cantines liégeoises ne permettent pas aux enfants d'y trouver les ressources nécessaires à leurs épanouissements. Il semble que les aspects plaisir et découverte soient peu pris en compte. Peut-on offrir un repas dont la qualité nutritionnelle est garantie, mais pas les conditions qui l'entourent ?

Plan de Pilotage, avec ou sans les parents ?

À la rentrée 2018, un tiers des écoles sont rentrées dans les « Plans de Pilotage ». Mais qu'est-ce que c'est ? En quoi cela consiste ? Quel est l'impact pour les jeunes ? Et puis surtout, en tant que parents, comment intervenir ou faire entendre notre voix ?

Les infos cocons : une menace à l'esprit critique ?

De nos jours, internet nous permet d'avoir accès à l'information, à tout type d'information. Chaque fois que l'on surfe, Google, Facebook et autres géants du net récoltent nos données, collectent des informations sur nous, nos habitudes de consommation, de vie, centres d'intérêts, mais surtout, nous montrent au fur et à mesure ce que nous désirons voir. Nous nous lovons dans un grand cocon confortable composé d'informations qui nous ressemblent et nous rassurent.

À mon anniversaire, je t'invite si tu m'invites. Et la Palme du Meilleur Anniversaire revient à ...

Organiser l'anniversaire de son enfant, si facile ? Quel casse-tête entre le choix du gâteau, des cadeaux, du thème, du lieu, etc. tout en gardant un événement fun et original ! Ah, et en plus, les parents se mettent en compétition pour organiser LE meilleur anniversaire ?

Trilogie des toilettes - Tome 1 - Pas (de) mon genre, ces toilettes

Rentrer dans les toilettes, c'est découvrir le fonctionnement d'une école, une sorte de reflet des enjeux et des relations qui s'y développent. Mais quel point d'attention est mis pour que chaque jeune puisse se sentir bien ? Respecté·e dans son identité et ses convictions ? Les toilettes sont-elles adaptées ?

On n'est pas d'accord, c'est grave ?

À bien écouter les protagonistes d'un conflit, d'autres mots se trouvent en arrière-plan : malentendus, désaccords, problèmes, agressivité, violence. Toute la vie sociale – la société – est traversée par des tensions entre personnes et groupes de personnes. Peut-on y échapper ? Non. Est-ce grave ? Non plus. Peut-être bien ! Cette analyse pose un cadre de réflexion général sur le concept de conflit et ouvre la porte à une réflexion à venir sur le conflit comme levier d'action sociale, outil de la militance.

Je m'ennuie, tu t'ennuies, il s'ennuie, nous nous ennuyons... à l'école aussi ?

Nos enfants s'ennuient ? Est-ce un problème ou une belle opportunité ? Imaginez que votre enfant l'éprouve en classe. Pour certains élèves, la classe est un long, très long moment à passer. On parle peu de l'ennui à l'école, le sujet serait-il tabou ? Mais, ça arrive, et pour mille et une raison.

Ce soir, il y a foot, soyons racistes, sexistes, homophobes et bourrés !

Le Mondial bat son plein, tous les espoirs sont encore permis pour la Belgique ! Et pourtant, sous couvert d'un événement festif et rassembleur, devons-nous tout accepter sans poser de regard critique sur les messages véhiculés tout au long de cette Coupe du Monde ?

La pédagogie : faut-il en parler avec les parents ?

La pédagogie, un terme à distinguer de la didactique et de l'éducation. Un mot qui recouvre bien des techniques d'enseignement. Quelles sont ses différentes formes ? Comment les regrouper ? Et surtout, faut-il inclure les parents dans le débat pédagogique ou non ?

Les textes intégraux de ces analyses sont téléchargeables sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Publications »

Étude 2018

Le projet d'établissement : un mirage scolaire ?

Sarah Gauthier

Chargée de mission à la FAPEO

À travers une enquête en ligne, une série de questions autour du projet d'établissement a été posée aux parents d'élèves et aux directions d'école. Les résultats de l'enquête et les témoignages de parents nous ont amenés d'une part, à questionner le projet d'établissement qui donne lieu à une contractualisation entre les parents et les écoles puisque l'inscription est liée à son adhésion et d'autre part, à questionner l'application concrète de son contenu sur le terrain.

Ainsi, cette contractualisation implique-t-elle une relation parent-école équilibrée ? Sommes-nous en droit d'en douter lorsque l'on constate que l'accessibilité du projet d'établissement est limitée et son utilisation parfois inadaptée ? Par ailleurs, les valeurs qu'il défend sont-elles en adéquation avec le vécu des élèves et des parents ? Existe-t-il des contradictions entre les discours et certaines pratiques dans l'école et dans la classe ? En bref, le projet d'établissement ne serait-il qu'un mirage ?

Nous sommes ainsi arrivés à la conclusion, en croisant les différents résultats, que cette contractualisation était abusive dans la mesure où le projet d'établissement n'était pas nécessairement accessible ou disponible pour tous les parents – surtout ceux éloignés des codes scolaires – et qu'il était par ailleurs souvent utilisé par les directions et les équipes éducatives pour faire pression sur les parents, notamment concernant la participation des enfants aux voyages scolaires.

En parallèle, nous avons voulu montrer l'écart entre le

vécu des élèves et des parents par rapport aux grandes valeurs prônées au sein du projet d'établissement. Autrement dit, pointer du doigt les contradictions entre les discours et certaines pratiques dans l'école et dans la classe : une communication qui fait défaut, voire qui culpabilise et stigmatise les parents, le bien-être de l'enfant qui ne semble pas être au centre de toutes les actions pédagogiques, une liberté d'expression à géométrie variable, qui ne s'applique pas pour tous les acteurs de l'école. Pourtant, dans le projet d'établissement, on parle bien de « démocratie scolaire », « de chance égale d'émancipation sociale », « d'esprit critique », de « citoyen responsable », de « lutte contre les inégalités scolaires », etc.

Comment alors accorder du crédit à ces grandes valeurs quand la pratique contredit le sens ? Et dans ce contexte, comment envisager une amélioration de la situation ? Une contractualisation plus juste ? À travers une évaluation concrète du projet d'établissement et des pratiques ? En impliquant tous les acteurs de l'école ? La volonté du législateur est pourtant bien de renforcer l'instance de démocratie locale qu'est le Conseil de participation, qui doit donner un avis consultatif sur ce projet d'établissement.

Quant aux actions concrètes que les parents disent ne pas retrouver dans le projet d'établissement, c'est bien l'objectif des Plans de pilotage. Cette nouvelle réforme instaure un nouveau modèle de gouvernance pour les écoles : c'est « une feuille de route élaborée collectivement qui décrit les actions concrètes à mettre en place pour tendre vers les objectifs généraux d'amélioration du système ».

scolaire»¹. Pour élaborer son Plan de pilotage, les équipes éducatives devront faire un diagnostic, un état des lieux de l'école sur base de différents indicateurs relatif au climat scolaire, aux apprentissages, au parcours des élèves, à la dynamique collective, etc. Et c'est à partir de ce diagnostic que pourra s'élaborer les stratégies concrètes à mettre en place pour atteindre ces objectifs d'amélioration que l'équipe éducative aura fixés. Mais les parents auront-ils leur mot à dire quant au diagnostic ? Malheureusement, la consultation des parents et des élèves – pourtant les premiers concernés – est facultative en amont, elle n'est pas rendue obligatoire au moment du diagnostic. C'est une fois que le Plan de pilotage sera validé par le pouvoir organisateur et qu'il sera soumis au Conseil de

Participation que les parents pourront s'exprimer, donner leur avis. Un peu tard non ? Pourtant, concernant les réflexions sur les thématiques tels que le climat scolaire ou le bien-être, les parents auraient beaucoup à dire. Une démocratie scolaire effective dans toutes les écoles doit-elle dépendre du bon vouloir du Pouvoir organisateur ou du chef d'établissement ? Pour avancer sur cette question du partenariat entre l'école et les parents, ne faudrait-il pas sortir d'un modèle unilatéral ?

1 DE THIER V., « Les plans de pilotage : avec ou sans les parents ? », Analyse de la FAPEO, n°12, 2018.



Le texte intégral de cette étude, « Le projet d'établissement : un mirage scolaire ? (Volet 2) », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Étude 2018 ».

Scolarisation des enfants déplacés

France De Staercke

Détachée pédagogique à la FAPEO

Sensibilisée au sort des jeunes réfugiés, migrants ou déplacés, la FAPEO s'est penchée sur la scolarisation de ces enfants qui sont le plus souvent en attente de statut, en attente d'hébergement ou d'accueil.

Cette école tient debout grâce à un collectif d'enseignants qui offre un appui scolaire, socio-culturel et administratif aux enfants migrants et réfugiés. L'Ecole Maximilien a reçu en novembre 2017 le 1er Prix belge des Droits de l'Enfant.



Notre interlocutrice a consacré un moment cet été pour nous expliquer ce qui avait été mis en place à Bruxelles par les citoyens. Institutrice à Jette, Nadia Echadi est aussi bénévole et coordinatrice pédagogique à l'Ecole Maximilien; une école émanant de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, située à Jette.

Cette jeune maman, consacre une bonne partie de son temps libre à organiser les projets pédagogiques et à préparer la mise en place de la rentrée. Son leitmotiv ? « Si on ne le fait pas, qui va le faire ? »

L'initiative citoyenne qui occupe à ce jour une bonne vingtaine de bénévoles, a débuté en septembre 2015

alors qu'un grand nombre de réfugiés faisait la file devant l'Office des Etrangers. Ces longues attentes et la lenteur de traitement des dossiers ont suscité la formation d'un camp improvisé dans le parc Maximilien situé juste en face.

On se souvient de ces tentes qui ont abrité les personnes en demande de séjour et de leurs familles, occupées jours et nuits, à la merci des intempéries, du manque d'hygiène, avec des cuisines de fortune.

Des initiatives citoyennes et l'intervention d'ONG ont mis en place, avec les moyens du bord, des aides diverses et l'école Maximilien avait pu trouver dans le hall Maximilien, situé quai de Willebroeck, un abri plus adéquat. En tout cas jusqu'en janvier 2016 quand elle a déménagé à Jette¹, près du Hub de la plateforme citoyenne. Le Hub, c'est un endroit où plusieurs services s'articulent pour venir en aide à ces personnes fragilisées par le déplacement. (Aide médicale, sociale, juridique, vestiaire, connexions et autres.).

Les missions principales de l'École Maximilien se profilent :

- Permanences les mercredi et samedi après-midi et pendant les congés pour s'occuper des enfants et les aider aux devoirs pendant que les parents bénéficient d'une aide.
- Soutien dans l'apprentissage de la langue française orale et de la lecture.
- Aide lors de la recherche d'établissements scolaires.
- Mise en place d'activités socio-culturelles autonomes ou en collaboration avec d'autres partenaires.
- Organisation d'événements - Garderie destinée aux enfants dont les parents fréquentent les services proposés par la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés de Bruxelles.
- Sensibilisation du public lors d'événements.
- Elaboration d'outils de communication, vidéos « exil et migration » pour et avec les enfants.
- Sensibilisation des équipes pédagogiques, des futurs enseignants au sein des hautes écoles, des enfants au sein des écoles et des mouvements de jeunesse et divers publics au sein d'Asbl.
- Création d'un réseau rassemblant des initiatives isolées par des professionnels de l'éducation dans le but de développer un projet et des outils communs visant à améliorer la scolarisation des enfants migrants, réfugiés et ceux dont la langue maternelle est différente de celle pratiquée à l'école.

- Récolte de matériel scolaire, livres, jouets aussi en vue des fêtes de Noël et de St Nicolas.

Mais cela peut aussi aller jusqu'à trouver des jobs étudiants pour les jeunes ; des pistes de collaboration avec de grandes enseignes. Une section « adultes » est aussi organisée à l'école Maximilien avec des activités adaptées pour les personnes en demande.

Nadia est vraiment engagée et est en contact constant avec les enfants, comme maman, comme institutrice à Jette, et à la plateforme comme bénévole. Elle rédige des textes, et pas seulement des discours ; un projet d'album « jeunesse » est en cours avec l'illustrateur Pascal Lemaître au départ du texte original « Être bon » du poète Achille Chavée.



Elle travaille aussi à la réalisation d'un outil méthodologique d'adaptation à la langue pour « primo arrivants ». En collaboration avec la Haute Ecole de Bruxelles, un petit guide est également en projet pour soutenir les enseignants et éducateurs que ce soit au niveau de l'accueil ou de l'évaluation.

Les objectifs de l'école Maximilien sont avant tout d'accueillir, de sociabiliser et de promouvoir le lien ; pouvoir « s'accrocher » à un référent. Ensuite déceler les signes de troubles pour pouvoir mieux préparer l'accueil et la résilience des jeunes, ces jeunes qui vont grandir, ici ou ailleurs, avec ces traumatismes, ces non-dits. Certains arrivent très « abîmés », comme cette famille de 7 personnes qui a traversé la Syrie durant 8 mois, puis l'Espagne et qui sont arrivés au Petit Château (Centre pour demandeurs d'asile) puis ont dû être séparés dans différents centres.

L'Ecole Maximilien ne remplace pas l'école mais fait le lien et soutient les enfants et leurs familles qui aspirent à retrouver une vie sociale. Cela passe bien évidemment par l'éducation et les apprentissages scolaires.

Obligation scolaire

En Belgique, tous les enfants se trouvant sur le territoire, demandeurs d'asile ou non, sont en « obligation scolaire ». Aucune direction d'école ne peut refuser d'inscrire un élève qui ne serait pas en possession d'un titre de séjour et qui est de ce fait en séjour irrégulier. Cela concerne les personnes étrangères qui se trouvent sur le territoire belge et qui n'y disposent pas ou plus d'un droit de séjour (ex : les demandeurs d'asile déboutés, les personnes qui sont restées au-delà de la validité de leur visa...).

Ces personnes ont des droits, nous vous l'expliquons dans notre fiche « On n'y comprend rien » traitant le sujet : *L'enfant déplacé, sans titre de séjour a-t-il une place à l'école ?*²



Oui mais, les enfants en centre fermé avec leur famille, ont-ils le droit à l'instruction, sont-ils en « Obligation Scolaire » ?

On imagine mal que la classe soit donnée dans ces centres ; sous le bruit incessant des décollages et des atterrissages rappelant à ces enfants leur destin. Avant d'être rapatriés vers le pays qu'ils ont fui, un pays que les enfants n'ont pour la plupart jamais vu et dont ils ne parlent souvent pas non plus la langue puisqu'ils sont nés en Belgique.

Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, le CIRE (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), la Ligue des Droits de l'Homme s'insurgeaient déjà au mois de mai contre ce projet du gouvernement belge d'enfermer des familles dans le centre 127bis de Steenokkerzeel. Malheureusement, la situation dénoncée est toujours



d'actualité et des enfants séjournent dans ce centre avant d'être renvoyés dans des pays où leurs conditions de vie et d'instruction sont souvent mises à mal.

Pourtant la dernière rentrée s'est faite sans eux...ils étaient absents de l'école.

Et pour cause, ils se trouvaient derrière les barreaux!

On n'enferme pas un enfant. POINT³

La position du CIRE est très claire et 281 organisations la suivent. On n'enferme pas un enfant. POINT

« La détention d'enfants viole les droits de l'enfant. La détention d'enfants pour des raisons migratoires va toujours à l'encontre du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'impact négatif et profond de la détention sur la santé, le développement et le bien-être des enfants a été démontré à maintes reprises, même lorsqu'il s'agit de très courtes périodes de détention dans un environnement prétendument « adapté ».

La FAPEO ne peut que s'indigner face à ces décisions.

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place à l'école et en Communauté Française, mais pas derrière des barreaux!



- 1 À l'heure où nous écrivons ces lignes, un nouveau déménagement est programmé...mais la destination n'est pas encore trouvée.
- 2 À télécharger sur www.fapeo.be/wp-content/uploads/2018/09/ONYCR-Scolarité-et-inscriptions-sans-papiers1.pdf
- 3 À lire sur www.cire.be/thematiques/enfermements-et-expulsions/appeau-gouvernement-fe-de-ral-les-enfants-n-ont-pas-leur-place-en-centre-ferme

Être bon

Achille Chavée À Albert Ludé

Un éléphant se baladait dans ma cuisine
Je lui ai dit très gentiment
Tu n'es pas ici chez un marchand de porcelaine
Tu es chez le poète, apprends à te conduire
Et il disparut avec délicatesse, sagement.
Un éléphant blanc cette fois, chose rare,
Se baladait dans le corridor et je lui dis :
Tu n'es pas chez un énergumène
Et voilà qu'il me répond : pardon monsieur le poète, pardon
J'aurais pu croire que j'en avais terminé avec les éléphants
Et je vais dans ma chambre à coucher
Par principe, je regarde en dessous de mon lit
Vous savez bien ce que parler veut dire
J'y trouve encore un éléphant
Je ne me suis pas fâché
Je n'ai pas cru à une farce
Je lui ai dit : viens dans mon lit mon vieux
Viens dormir avec moi
À chaque jour suffit sa peine
Je t'accorde le bénéfice du droit d'asile
Et je me suis endormi paisiblement.

Des enfants extraordinaires enfin installés dans leur école !

France De Staercke

Détachée pédagogique à la FAPEO



C'est à force d'insister qu'un collectif d'une vingtaine de parents d'enfants qui n'étaient pas scolarisés, a obtenu gain de cause. Sous l'impulsion d'Infor-Autisme et du GAMP ces parents avaient introduit une action en justice contre la FWB et se sont alors vu attribuer

des classes dans des portakabines sur le site de l'Athénée d'Evere.

En effet, l'école Schaller à Auderghem ayant l'attribution et l'encadrement qualifié pour la scolarisation des élèves de deux ans et demi à treize ans et présentant des troubles autistiques ne pouvait, faute de place, recevoir dans ses locaux cette section nécessitant une infrastructure adaptée aux besoins spécifiques des enfants. Le personnel spécialisé et les élèves décentrés étaient alors tributaires de navettes afin de pouvoir bénéficier du programme dispensé par l'équipe éducative de l'école Schaller à Auderghem.

« La direction de l'école a donc réclamé que des classes modulaires adaptées soient rapidement mises en place sur une parcelle encore libre du terrain de l'école Schaller », nous confie Philippe Rateau, membre du CA de la FAPEO. « Ne voyant rien venir, la Directrice a fait appel à la FAPEO par l'entremise de Madame Agnès Rousseau, administratrice à la FAPEO et parent d'un élève scolarisé à Schaller à cette époque. Une délégation de la FAPEO a donc été reçue au cabinet de la Ministre M.M. Schyns par le Conseiller de l'Enseignement Spécialisé Paul-André Leblanc et le Conseiller des Bâtiments Scolaires, Noël Montois. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 23 mars 2018. En mai, une entreprise a été mandatée pour réaliser des sondages à l'emplacement où devaient être érigées les classes modulaires. Ils sont tombés sur des



soubassements en béton et, craignant qu'il ne s'agisse d'un dépôt de munitions datant de la seconde guerre mondiale (sic!), ils ont stoppé les fouilles.

Informé par la Directrice, j'ai navigué sur les sites d'urbanisme et de photos aériennes pour constater qu'en 1971 un bâtiment s'élevait au même endroit, puis avait été rasé. Le service des Bâtiments Scolaires (.....). J'ai adressé un mail à Noël Montois pour lui signifier la chose et, miracle, à la rentrée de septembre, les classes étaient en place et fonctionnelles.»

Nous nous sommes donc rendus sur place pour voir comment cette nouvelle structure est installée et comment les enseignants, les encadrants et les élèves ont investi les lieux et vivent cette installation.

Madame Wautelet, directrice de l'école secondaire et Monsieur Alongi, directeur de l'école fondamentale partagent leurs impressions deux mois après cette rentrée.



Le déménagement s'est bien déroulé grâce à l'intervention d'une entreprise et à la bonne volonté des enseignants venus préparer les classes la dernière semaine du mois d'août.

Il est à noter que ces installations de portakabines sont destinées à être provisoires, pour une durée de 5 ans.

Les espaces sont grands et la sonorité est satisfaisante. Les classes sont organisées pour les ateliers, les tables de travail, le tableau qui indique l'horaire des activités de la journée de chaque élève, les pictogrammes qui servent de support à la méthode TEACCH¹, le bricolage, les jeux éducatifs...

Les sanitaires sont adaptés et à proximité directe des classes. Casiers avec fermetures, frigo, micro-ondes pour réchauffer les repas, tout est prévu mais le personnel reste constamment vigilant pour que tout ce qui pourrait mettre en péril la sécurité des enfants soit écarté. Certains aménagements doivent encore être adaptés pour qu'il soit pratique d'avoir le matériel de cuisine, ou de nettoyage notamment, à portée de mains... mais pas de toutes les petites mains.

Les élèves mangent en classe, parce que le repas est aussi intégré dans les périodes d'apprentissage; avec le personnel adapté, en petits groupes. Une logopède est étonnamment présente aussi à l'heure du repas. Certains enfants ont en effet besoin d'accompagnement pour la déglutition ou la coordination par exemple, nous informe le directeur. Il faut penser à tout et essayer de satisfaire un maximum de demandes pour pouvoir travailler de manière optimale avec les enfants qui présentent des troubles et comportements tellement spécifiques.

La plus grande difficulté de cette rentrée a été le changement pour les enfants. Changement des trajets, des habitudes, des repères, des couleurs...et parfois aussi des encadrants. Le temps d'adaptation est souvent beaucoup plus long pour les élèves présentant des troubles autistiques.

Les trajets sont également un enjeu pour les élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Les temps d'attente sont longs avant de pouvoir embarquer dans les bus, les parcours comportent des embouteillages et les transports durent souvent plus de deux heures par jour. Le personnel malade ne peut pas être remplacé et donc l'accompagnement est lourd à organiser. Chaque membre de l'équipe éducative est mis à l'épreuve; enseignants, kinés, logopèdes, directeur...se retrouvent à aider à l'embarquement. Alors le mercredi, c'est le petit jour! À tous points de vue. Faisons le calcul: passer plus de deux heures en transports pour 4 périodes de cours, en sachant

que l'on « rogne » sur les heures pour faire descendre les élèves ou les faire monter dans les bus... nombreuses sont les familles qui font le choix de ne pas fréquenter l'école le mercredi. Dommage!

Mais revenons à ces nouveaux aménagements provisoires.

Les modules sont posés, des





rampes d'accès sont installées, mais on peut constater que les aménagements ne sont pas spécialement pratiques : les locaux des maternelles sont au bout alors que les primaires sont accessibles plus rapidement, les rampes d'accès sont disposées à l'opposé et il faut donc parcourir des distances plus longues, ces rampes sont constituées de tubes où il est plus attractif pour les enfants de faire des cumulets quitte à risquer la chute ou à prendre plus de temps pour accéder à la classe. Tout cela ne facilite ni l'accompagnement ni la surveillance des élèves.

« Nous attendons toujours les finitions des travaux », désespère Monsieur Alongi, directeur de la section fondamentale. Et là, en y regardant de plus près, nous remarquons tous les dangers auxquels élèves et enseignants sont exposés sur les espaces extérieurs : barrières de chantier permettant de se glisser hors de la cour, coins des blocs de béton, accès aux fils de prises de terre, pièces métalliques, ouverture et fermeture par un coffre à jeux d'extérieur (fort abîmé d'ailleurs...) et on ne peut pas remettre les jeux et le bac à sable en état tant que les finitions n'ont pas été réalisées...

C'est une équipe motivée que nous avons rencontrée ; motivée et contente des avancements pour les élèves dont ils ont la charge et qui sont leur « moteur ». Ils nous parlent d'élèves volontaires, souriants, créatifs et qui sont une richesse. Fiers des activités mises en place dans leur établissement scolaire : visites à la ludothèque, sport et psychomotricité, natation, sécurité routière, arts plastiques, pâtisserie, horticulture... Mais aussi une équipe fatiguée d'attendre la fin des travaux et les aides nécessaires au bon fonctionnement du programme scolaire de leurs élèves extraordinaires !

Nous faisons donc appel à la FWB pour qu'un suivi approprié soit donné dans les plus brefs délais à l'école Schaller !

Et pour notre part, nous souhaitons aussi voir un collectif de parents prêt à se mobiliser pour participer à l'école de leurs enfants dans le Conseil de Participation et les Plans de Pilotage.

À bon entendeur...

Pour découvrir
l'école et son projet :
**[www.ecole-
schaller.org](http://www.ecole-schaller.org)**
**[www.ecoleschal-
lerfondamental.
weebly.com](http://www.ecoleschallerfondamental.weebly.com)**

Les associations de parents de la Ville de Liège continuent à se mobiliser pour une cantine durable.

Retour sur la visite des cuisines d'ISOSL¹ au Val D'or.

Christopher Jaumouille

Chargé de mission à la FAPEO

La qualité de l'alimentation servie dans les écoles de la Ville de Liège fait l'objet d'une attention soutenue de la part des parents, comme en a attesté le débat politique qui s'est déroulé sur ce thème en mars dernier, dans le cadre du Festival Nourrir Liège. Dans la foulée du festival, le 28 mai, le Conseil communal liégeois adoptait une délibération visant à « bannir les perturbateurs endocriniens de l'alimentation » servie dans les services communaux fréquentés par des enfants, et à réduire la distance d'approvisionnement de ces mêmes aliments. Bref, cette décision visait à faire passer les crèches et écoles de la Ville au bio le plus local possible, sans fixer de délai de mise en œuvre. Cette décision s'avère bien compliquée à mettre en application pour une institution telle que l'intercommunale ISOSL, qui prépare chaque jour des milliers de repas destinés aux écoles et crèches de la Ville. La difficulté vient d'une part des contraintes financières importantes, et d'autre part du fait que la filière locale n'est pas encore suffisamment structurée pour approvisionner l'ensemble des besoins d'un tel « mastodonte ».

La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (www.catl.be), qui travaille à la construction d'une filière alimentaire locale et durable en Province de Liège, et dispose d'une cellule d'accompagnement des projets de cantines durables, a proposé ses services à ISOSL et à la Ville pour soutenir l'élaboration d'une stratégie d'évolution progressive vers une alimentation bio et locale.

Le 23 octobre dernier, les associations de parents et la

FAPEO ont été invitées à visiter des cuisines d'ISOSL au Val D'or, en charge de la préparation des repas des écoles de la Ville. Christian Jonet et Florence Henrard, respectivement coordinateur et chargée de projet Cantines durables à la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, nous ont accompagnés lors de cette visite. Nous avons notamment pu échanger avec le responsable de cuisine et une nutritionniste de l'équipe d'ISOSL, et force nous a été de constater que service de restauration collective d'ISOSL reste fort sceptique sur la possibilité d'introduire plus de produits de qualité différenciée (bio/locaux) dans les menus scolaires en raison de leur prix plus élevé.

À l'argument amené par Florence Henrard selon lequel il est notamment possible de jouer sur les parts respectives (grammage) des aliments végétaux et d'origine animale pour ne pas augmenter le coût des repas, tout en respectant mieux les recommandations du Plan National Nutrition Santé, il lui fut rétorqué par la nutritionniste que les grammages étaient imposés par une convention signée avec la Ville de Liège du temps de Rescolie² ... mais elle n'en était pas certaine.

Au fil de la discussion, nous avons réalisé que ni nos interlocuteurs chez ISOSL, ni la représentante de l'Echevin de l'Instruction publique qui accompagnait la visite n'étaient informés de la décision du conseil communal du 28 mai. Face à un tel cloisonnement de l'information, on comprend mieux comment il est possible que la Ville et ISOSL aient décidé tout récemment de fournir les repas des crèches de



la ville en liaison froide dans des barquettes en plastiques réchauffées au micro-onde, ce qui a créé une polémique en ce mois de novembre 2018, et l'inquiétude de nombreux parents.

Le 26 juin dernier, dans une lettre de revendication adressée par la FAPEO à l'Échevin, nous l'informions de la volonté des parents fédérés au sein de notre ASBL que soit réellement mise en œuvre cette décision du Conseil communal destinée à protéger la santé des enfants des risques liés aux perturbateurs endocriniens présents notamment dans le plastique et les résidus de pesticides. Qu'en est-il aujourd'hui, après les élections communales d'octobre, de la volonté politique et institutionnelle d'enclencher une véritable dynamique d'amélioration de la qualité des repas, en s'appuyant sur les expertises existantes ? De son côté, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise dit rester disponible pour accompagner la démarche. Un projet de cantine durable ne peut en effet aboutir que si l'institution concernée en est réellement porteuse.

1 SOSL : Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège en charge de la confection et la livraison des repas aux écoles communales de la Ville de Liège

2 Rescolie : l'ASBL Restaurant Scolaire Liégeois était en charge des repas des écoles communales de la Ville de Liège avant ISOSL

Pour en savoir plus,
l'analyse « *Les cantines
scolaires de la Ville de Liège :
Cantine durable,
c'est possible ?* » est
téléchargeable sur notre site

www.fapeo.be
dans la rubrique
"Analyses 2018"

La Graphothérapie : une piste pour un meilleur apprentissage ?

GBGT asbl

Qu'est-ce que la graphothérapie ? À qui s'adresse-t-elle ?

La graphothérapie est une forme de rééducation qui repose sur l'utilisation de multiples techniques visant à permettre à l'écriture d'atteindre son but premier : la communication. Ce type de rééducation s'adresse à tous ceux qui rencontrent des difficultés avec l'écrit et les aide à (re)trouver un usage plus aisé et plus efficace de ce moyen de communication.

Qu'entend-on par « dysgraphie » ?

La dysgraphie fait partie des troubles d'apprentissage au même titre que la dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe, la dyspraxie ou encore la dysphasie. En tant que moyen de communication, l'écriture doit pouvoir respecter un code connu de tous. A cette fin, elle doit avant tout être lisible et efficace. Ainsi, l'illisibilité, la lenteur, l'organisation anarchique de l'écrit, le manque de soin important, les douleurs, ou encore le refus d'écrire sont des caractéristiques qui, de surcroît si elles sont associées, constituent des signaux d'alerte qui doivent conduire les parents et/ou le professionnel à s'interroger sur la présence d'une dysgraphie. En effet, les troubles graphiques entravent l'évolution de l'enfant et peuvent engendrer un sentiment de dévalorisation qui pénalise son cheminement personnel.

Quelles peuvent être les causes de la dysgraphie ?

Les dysgraphies sont multiples, tout autant que les causes qui peuvent y conduire.

L'apprentissage de l'écriture nécessite des prérequis absolument indispensables, notamment l'acquisition du schéma corporel, l'organisation spatio-temporelle ou encore la coordination oculomotrice. Certains enfants n'ont pas bien ou pas suffisamment développé ces compétences et, en conséquence, l'apprentissage de l'écriture peut rapidement présenter des difficultés.

La mauvaise prise en main de l'outil graphique ou encore une position inadéquate de la main et des membres supérieurs sont susceptibles d'engendrer des douleurs, une fatigabilité excessive, un manque de soin et de la lenteur. L'inconfort ainsi ressenti par l'enfant peut parfois mener à un véritable dégoût de l'écriture. On peut alors imaginer à quel point la scolarité et les apprentissages qui y sont liés sont fortement entravés.

Les dyslexies, dysorthographies, difficultés motrices et troubles déficitaires de l'attention (avec ou sans hyperactivité) vont souvent de pair avec des difficultés graphiques. C'est aussi le cas de la précocité intellectuelle. La dysphasie, qui est un déficit structurel de la fonction langagière orale, s'accompagne aussi très souvent d'un trouble dans l'écriture.

Des difficultés d'ordre psychologique, même passagères, peuvent aussi avoir une répercussion négative sur le graphisme de l'enfant.

Enfin, les troubles graphiques peuvent résulter d'un accident ou d'un traumatisme.

Ces multiples causes conduisent souvent les graphothérapeutes à travailler en collaboration avec d'autres professionnels : orthophonistes, (neuro)psychologues, psychomotriciens, orthoptistes...

mon cher ami,
je t'invite à venir prendre ton goûter
chez moi mercredi
nous irons à la campagne et dans les bois
nous cueillerons une salade de la forêt
nous observerons les oiseaux et les fleurs.
affectueusement.

abscisse d'un point: représente sa distance par rapport au point d'abscisse 0 sur une droite graduée.

opération commutative: l'ordre n'influence pas le résultat.
 $\forall a, b \in \mathbb{I}, a + b = b + a$

abscisse d'un point: est la valeur d'un point sur une droite graduée.

hauteur d'un triangle: droite comprenant un sommet et perpendiculaire au côté opposé ou à son prolongement.

diagonale d'un parallélogramme: droite comprenant 2 sommets opposés dans un quadrilatère.

médiatrice d'un segment de droite: est la droite perpendiculaire à un segment et son milieu.

ensemble des points équidistants: c'est l'ensemble des points équidistants au

fécondation externe: rencontre entre la cellule reproductrice
féminelle à l'extérieur du corps, de l'être vivant
féminelle et mâle à l'intérieur du corps, de l'être vivant
origines: fécondation interne ou externe, mais il y a une
différence qui réside à l'extérieur du corps.
- besoin de leurs parents: ne savent pas
se déplacer seuls
- besoin de leurs parents: savent se
déplacer seuls
- besoin de leurs parents: savent se
déplacer seuls
- besoin de leurs parents: savent se
déplacer seuls

Les ondes à l'école : un peu, beaucoup,... jamais à la folie, ni n'importe comment

Question Santé asbl



Les écoles intègrent de plus en plus le numérique dans leur pédagogie. Cela implique forcément une exposition aux ondes électromagnétiques de radiofréquences. Sans risque ? Le rapport d'un groupe de travail mis sur pied par l'ONE a fait le point.



Dans les écoles, devrait-on, par précaution, fermer la porte aux nouvelles technologies, en particulier au Wi-Fi, afin de ne pas exposer davantage les enfants aux ondes électromagnétiques de radiofréquences (EM-RF) ? Clairement, ce n'est pas dans cette direction que se dirigent le Pacte d'excellence et de nombreux établissements. Mais comment concilier nouvelles technologies et incertitudes à leur propos ? Un rapport¹ établi par un groupe de travail constitué de l'ONE, de la Commission PSE et de la Cellule de Promotion des attitudes saines à l'école de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire, vient d'apporter des réponses à ces questions délicates.

Ni tout noir ni tout blanc

Ces fameuses ondes sont-elles dangereuses pour la santé des enfants ? Les nombreuses études apportent des

résultats contradictoires et, lorsqu'elles sont compilées pour qualifier le niveau de preuve, il ressort actuellement peu d'effets délétères pour la santé. Toutefois, les données des études sur la téléphonie mobile ont été jugées suffisantes pour que le Centre international de Recherche sur le Cancer classe les ondes EM-RF en catégorie "peut-être cancérogènes" pour le risque de cancer de la tête et du cou.

De plus, il faut tenir compte de la durée d'exposition des jeunes, plus longue que celle des adultes nés avant l'ère du sans fil. *"Cela justifie une plus grande prudence à leur égard"*, rappellent les auteurs du rapport.

L'absence d'éléments probants concernant une association entre les ondes et des effets délétères ne suffit pas à lever les nombreuses inconnues qui subsistent sur l'hypothèse des risques à long terme. Cela explique pourquoi le Conseil

Supérieur de la Santé promeut toujours le principe de précaution dans l'utilisation de la téléphonie mobile.

Un risque à gérer

Ainsi que l'indiquent les auteurs du rapport, émettre des recommandations pratiques en matière d'exposition aux ondes EM-RF correspond actuellement à un exercice de gestion de l'incertitude. Or, pour être efficace, la gestion de ce type de risques doit tenir compte de son évaluation mais, aussi, de sa perception, qui peut être différente selon les différentes parties prenantes : organismes scientifiques, pouvoirs publics et population. Compte tenu de ces éléments, les membres du groupe ont décidé de se placer dans une optique de promotion de la santé, propice à promouvoir la prise d'autonomie de tous les acteurs concernés, et ce en privilégiant en permanence la plus grande transparence possible (y compris à l'égard des élèves et des parents).

De manière générale, il est donc recommandé de prendre en compte tant les aspects pédagogiques que l'utilisation précautionneuse des nouvelles technologies pour limiter l'exposition aux ondes chez les enfants, à la fois dans l'étude d'implantation et le choix du matériel.

Les auteurs du rapport interpellent aussi le monde politique. En effet, la gestion de l'incertitude implique de suivre les avancées de la recherche et de soutenir celle-ci, de mesurer les taux d'exposition de la population, d'être cohérent dans les réglementations et de les adapter en tenant compte des enfants. Ce vaste chantier ne dépend donc pas uniquement des acteurs de terrain. Sur le principe, il repose sur la constante attention à la protection des enfants. Cette priorité conduit à n'utiliser un outil que lorsqu'il est nécessaire, tant que le doute subsiste quant à sa nocivité à long terme.

1 Rapport du groupe de travail sur les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques de radiofréquences à l'école, ONE, 2017. Disponible pour les professionnels de la santé scolaire et de l'ONE sur le site Excellencis-ONE (/centre de documentation/journée de formation PSE 2017) ou sur demande à la direction santé de l'ONE. Il a été présenté par le Dr Nathalie Ribesse (Pôle PSE Direction Santé ONE) et Héloïse Papillon (éco-conseillère ONE) lors de la journée de formation organisée par l'ONE le 7 septembre 2017.

À l'école, comme à la maison, voici quelques mesures (1) susceptibles de répondre à la logique de protéger les enfants en limitant autant que possible leur exposition aux émissions d'ondes EM-RF. Cette règle repose sur l'attention particulière à la notion de cumul (c'est-à-dire l'intensité et la durée de l'exposition) et de distance (elle permet de faire rapidement décroître l'exposition aux ondes).

Pour les GSM et smartphones :

- Interdire leur utilisation pendant le temps scolaire (appareils éteints ou en mode avion).
- Éviter de laisser tourner les applications (téléchargement).
- Lors des communications, garder l'appareil à distance du corps, surtout au moment de la connexion.
- Ne pas se déplacer pendant la communication (l'appareil émet alors fortement pour rechercher en permanence le signal).
- En dehors des communications, éviter de garder l'appareil au contact direct du corps (dans une poche).

Internet :

- Privilégier un accès à internet via les systèmes câbles et éviter le recours au Wi-Fi si possible.
- Pour le Wi-Fi, multiplier les points de faible puissance. Privilégier un système qu'il est possible d'éteindre. Choisir du matériel avec un taux d'émission le moins important possible.
- Éteindre les bornes quand elles ne sont plus utilisées. Idem pour les tablettes et les PC connectés, qui émettent pour chercher la source.
- Éviter de placer les bornes dans les classes et les lieux fréquentés par les enfants : opter pour les couloirs, les lieux de passage, à bonne hauteur ou au plafond.
- Éviter l'utilisation du PC/tablette au contact direct du corps, par exemple sur les genoux.

(1) L'ensemble des mesures figure dans un tableau proposé en p.13 du rapport.

Pas (de) mon ge

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Les toilettes des filles, les toilettes des garçons, quels endroits remplis de mystères lorsqu'elles appartiennent au genre qui n'est pas le sien. On imagine ce qui peut s'y passer, les discussions qui peuvent y avoir lieu, les « blagues », les moments particuliers, les dessins sur les murs, etc.

Et pourtant ... dès que le vernis du mystère est un peu gratté, nous nous retrouvons dans des lieux souvent froids, odorants, inhospitaliers, parfois délabrés, peu équipés et surtout, bondés. Nous ne parlerons pas ici de l'état de certains sanitaires, de leur nombre, de leur accès ou de la surveillance qui s'y déroule. Non, nous allons toucher à quelque chose de plus délicat, de plus risqué, de plus ancré : la neutralité des toilettes !

Les toilettes, comme espace « d'intimité », tout comme les vestiaires par exemple, cristallisent des identités de genre qui se construisent au fur et à mesure de notre scolarité. On nous classe dans un vestiaire, celui des filles ou des garçons, dans un type de toilettes, celles des filles ou des garçons. Ces espaces laissent-ils une place à tous les enfants et les jeunes ? À celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette classification ? Qui ne se sentent pas bien dans leur peau ? Qui ne comprennent pas l'intérêt d'une telle séparation ? Est-ce que ces jeunes ont vraiment la possibilité d'exprimer ce malaise ? Est-ce que l'institution scolaire serait prête à les écouter ?

Des toilettes « neutres » dans une école flamande

En septembre 2018, RTL Info a réalisé un reportage sur une école communale d'Anvers. Cette école a mis en place un système de toilettes neutres. Le journaliste nous dit « *Des toilettes neutres, voilà la solution trouvée par cette école anversoise pour répondre aux*

problèmes d'identité de certains de ses élèves. Plusieurs d'entre eux ne se sentent ni fille ni garçon et ne savaient pas vers quelles toilettes se diriger¹ ». La directrice de l'école, Mme Tine Embrechts rajoute « *ils ne sont pas bien dans leur peau, on les pousse vers des stéréotypes avec lesquels ils ne sont pas en accord, c'est malheureux* ». Cette mesure mise en place est le résultat d'un sérieux processus de réflexion et tente de répondre aux besoins de certain-e-s élèves de l'école fondamentale.

Parce que finalement, les toilettes représentent l'école à petite échelle : nous y retrouvons des rapports de force, des groupes dominants, des crispations, le renforcement des stéréotypes de genre, de l'évitement, des moments désagréables, agréables et conviviaux.

Mixité, respect de soi et de l'autre à l'école

De nos jours, la mixité nous semble logique et normale dans notre système scolaire (sauf dans les cours d'éducation physique ... parce que le genre de l'enfant le rattache encore à certains sports et pas à d'autres). La coéducation semble acquise, même si une distinction de genre se fait parfois en fonction des options choisies par la suite (aussi appelées les « options de filles » et les « options de garçons »). Et pourtant, la mixité n'induit pas forcément l'égalité entre tou-te-s les élèves. Cette ouverture à tous et à toutes se construit au fil des rencontres, des avis entendus, des remarques, des médias, des autres. Les enfants sont le reflet de ce qu'ils vivent, voient, entendent. Et vu le temps passé annuellement à l'école, il y a de quoi rester attentifs et attentives aux idées véhiculées.

Pourtant, cette ouverture devrait être acquise. Le Décret

neutre, ces toilettes

« Missions »² nous le dit en ces termes: « Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, remplissent simultanément et sans hiérarchie les missions prioritaires suivantes:

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves; (...)

Article 8. - (...) 9° éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique, à la vie relationnelle, affective et sexuelle et met en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école. »

Nous sommes donc en plein dans le cadre prévu par le décret, sauf si les toilettes sont une zone de non-respect de ces directives ...

Envoyer un autre message ?

Au final, la séparation des toilettes en fonction du genre n'est qu'un critère parmi d'autres; nous pourrions prévoir des toilettes en fonction de la taille des personnes, de ce que l'on compte y faire, ou encore en fonction de notre humeur du moment. Et le logo indiquant les toilettes en est le premier indicateur, avant même d'avoir poussé une porte. Le fait que les adultes actuels soient formatés par une vision binaire de notre société où tout et tout le monde se divise en « masculin et féminin » ne doit pas obligatoirement se répercuter sur les enfants. Proposer des toilettes neutres ne poussera pas les enfants à développer une sexualité précoce, des déviances en tout genre, des comportements violents ou agressifs les uns envers les autres. Au contraire, leur permettre de faire des choix laisse aussi la

place à la coéducation, à la co-construction, à l'ouverture aux autres et à l'acceptation de soi. Le fait de choisir une toilette neutre plutôt qu'une toilette liée à son genre (ou en tout cas celui qui nous est assigné à la naissance) n'est pas uniquement lié à un choix d'identité de genre mais peut englober d'autres stratégies: s'y sentir bien, vouloir se rendre au petit coin avec ses ami-e-s, peu importe leur genre, être tranquille, échapper à certains groupes dominants, aller dans les toilettes les plus proches, les plus propres, etc. Les raisons sont aussi diverses que variées.

Et bizarrement, cette mixité ou neutralité des toilettes qui semble poser tellement question dans les écoles de nos enfants, ne nous embarrasse pas tant que ça en tant qu'adultes. Avez-vous des toilettes et des salles de bain séparées à la maison pour le genre de chaque personne ? Est-ce que vous allez vous retenir jusqu'à l'explosion plutôt que de rentrer dans des toilettes mixtes ?

1 RTL INFO, « Des toilettes neutres dans une école communale d'Anvers », reportage du 09.09.2018.

2 « Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre », publié le 23.09.1997 au Moniteur Belge, modifié le 13.09.2018.

Le texte intégral de cette analyse, « Trilogie des toilettes – Tome 1 – Pas (de) mon genre, ces toilettes », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2018 ».

D'une société normative à une société inclusive : une société qui donne sa chance à (vraiment) tout le monde !

Olivier Van Peteghem

Chargé de mission à la FAPEO

Introduction

Il y a bientôt 10 ans (en 2009), la Belgique ratifiait la Convention de l'ONU relative aux personnes handicapées. Votée à l'unanimité en 2006 et signée par la Belgique en 2007, la Convention a révolutionné la manière dont sont perçues les personnes porteuses d'un handicap :

- Celles-ci ne sont désormais plus considérées comme des personnes incapables ayant besoin d'aide mais bien comme des personnes porteuses de droits au même titre que les autres.
- Le handicap est considéré comme une notion en constante évolution.

Ce changement de paradigme implique que la personne porteuse d'un handicap est dorénavant vue comme capable, n'étant que seulement, par moment dans l'incapacité de se mouvoir ou de réaliser certaines tâches. Cette incapacité temporaire est due à l'inadéquation de l'environnement extérieur à cette personne. Le handicap n'est donc plus inhérent à la personne mais causé par un environnement inadapté qui met la personne en situation de handicap. Le corollaire de cette position est donc que c'est à la société de s'adapter à la personne porteuse d'un handicap et non l'inverse.

Intégration ≠ inclusion ?

L'intégration concerne l'adaptation de personnes porteuses d'un

handicap à la société « normée » dans le sens « porteuse d'une norme » (On doit être comme tout le monde).

L'inclusion, elle, souligne le droit à tout individu d'avoir les mêmes droits... Et c'est donc à ce titre que ce terme est beaucoup repris dans les milieux des défenseurs des droits des personnes porteuses d'un handicap (Tout le monde est différent et c'est très bien comme ça!).

La société inclusive rêvée

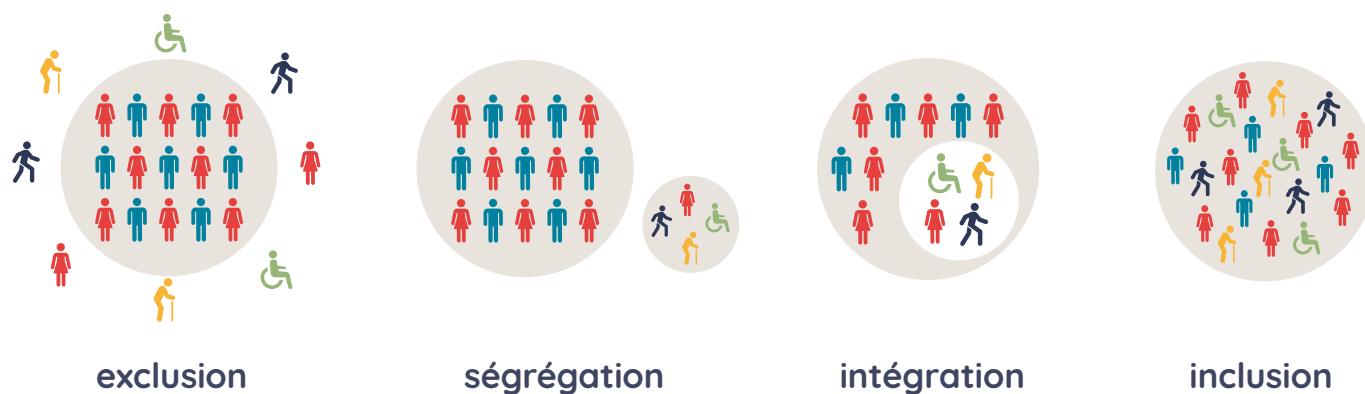
Unia, anciennement nommé le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, trace trois axes autour desquels la construction d'une société inclusive peut prendre forme :

- Favoriser la participation égale et inclusive de chacun dans tous les secteurs de la société.
- Être ouvert aux acteurs de la société qui, tous, ont une part de responsabilité dans cette construction.
- Favoriser la connaissance et le respect des droits fondamentaux.

L'enseignement inclusif

Qui dit société inclusive, dit forcément enseignement inclusif et éducation inclusive.

Un enseignement inclusif se devrait d'accepter tous les élèves quelques soient leurs difficultés physiques ou cognitives.



Beaucoup d'enfants orientés en enseignement spécialisé ne devraient pas s'y trouver. Souvent quelques aménagements raisonnables et/ou un encadrement mieux adapté leur permettraient de s'épanouir pleinement dans l'enseignements ordinaire.

Et en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

En décembre 2017, a été promulgué le Décret relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques. Il est d'une importance capitale pour l'enseignement inclusif car désormais, tout parent d'élève à besoins spécifiques pourra inscrire son enfant dans l'enseignement ordinaire moyennant certains aménagements raisonnables. L'école ne pourra refuser l'inscription que par manque de place et devra en plus le notifier par écrit.

Quelles sont les oppositions à la construction d'une école inclusive ?

Nous avons interrogé à ce sujet Thomas Dabeux. Voici sa réponse:

«Au niveau de l'école inclusive, il y a beaucoup de freins. La vision inclusive du Pacte d'excellence est très limitée. Elle concerne les enfants du type 1, 3 et 8. Pour ce qui est des enfants porteurs d'une déficience modérée à sévère, on n'en parle pas vraiment. Si l'objectif du Pacte d'excellence est bien de réduire le nombre d'élèves redirigés vers le spécialisé, il ne remet pas en cause la séparation enseignement ordinaire/enseignement spécialisé. Inclusion asbl accepte le fait qu'il y ait besoin d'accompagnements adaptés mais elle souhaite des structures beaucoup moins «ségréguées» qu'actuellement où les enfants grandissent dans leur environnement sans contact entre eux.

Il y a des projets qui voient le jour comme les classes inclusives [classes de l'enseignement spécialisé délocalisées dans des établissements d'enseignement ordinaire mais qui reste sous l'égide de l'enseignement spécialisé] mais ça reste marginal.

Point de vue aménagements raisonnables, c'est difficile quand il s'agit d'aménagements pédagogiques puisque le Pacte

d'excellence empêche de déroger aux objectifs fixés par les référents. Ça signifie que les élèves doivent avoir l'objectif de passer le CEB. L'ennui est que ceux qui sont porteurs d'une déficience intellectuelle plus importante ne le passeront jamais.

Il y a aussi la peur des enseignants, et c'est compréhensible, ce n'est pas du tout un jugement de valeurs. Il y a un manque de moyens qui fait que les enseignants ont parfois peur de se retrouver dans une classe avec deux élèves avec des besoins importants de soutien alors qu'ils ont déjà 24 élèves à gérer. L'inconnu peut aussi faire peur, c'est aussi compréhensible, c'est pour ça que tout doit avancer de front. Mais s'il y a un manque de moyens, les expériences ne seront pas bonnes et les détracteurs de l'inclusion diront que ça ne fonctionne pas!

Il peut encore y avoir la peur de certains parents d'enfants «ordinaires» qui peuvent craindre que leur enfant ne soit «tiré vers le bas» par la présence d'enfants en situation de handicap. Pourtant, le handicap est un critère de discrimination comme les autres.»

Et pour la suite, dans les actes ?

Les difficultés sont: le manque de moyens, la timidité du Pacte d'excellence en la matière, les réticences des enseignants et des parents d'enfants «ordinaires».

Comment y arriver ? Sans doute par un changement des mentalités. Comme on l'a vu tout au long de cette analyse, le passage vers l'inclusion nécessite un changement de paradigme. Comme le disait très bien Thomas Dabeux à qui nous laisserons le mot de la fin: «Si on vise l'inclusion uniquement en gardant les mêmes normes, ça n'a pas de sens et c'est vraiment ça l'inclusion, c'est faire disparaître la norme.»

Le texte intégral de cette analyse, «*D'une société normative à une société inclusive: une société qui donne sa chance à (vraiment) tout le monde !*», est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique «*Analyses 2018*».

Les Infos Cocon :

Une Menace À L'esprit Critique ?

Olivier Van Peteghem

Chargé de mission à la FAPEO

S'INFORMER : DES HABITUDES BOULEVERSÉES

Avec la généralisation d'Internet dans les années 90 et celle du smartphone dans les années 2000 et 2010, nos habitudes de consommation des médias ont été profondément bouleversées. Au revoir, les bibliothèques, les bouquins, les revues. Bonjour les ordinateurs, les laptops, les tablettes et autres GSM.

Nos biais face à l'information

Il est impossible de prendre connaissance d'une nouvelle information ou de développer une nouvelle idée sans avoir des biais qui vont intervenir dans la construction de celle-ci. Nos idées et opinions sont forgées dans une série de biais tels que : notre espace, notre temps, nos sens, notre passé, etc.¹. L'accès et la propagation illimitée à des informations via Internet met notre esprit critique à mal vu la quantité d'informations qui viennent jusqu'à nous. Nous nous forgeons des opinions sur tout ce qui nous entoure. Mais, comment cette opinion se construit-elle ?

Une information immédiatement accessible et confortable

Actuellement, lorsque nous avons besoin d'une information pratique, nous consultons Internet via notre tablette, notre ordinateur ou notre smartphone. Un ticket de train,

d'avion, de théâtre ou de concert, idem. On cherche des renseignements sur une institution, une asbl, encore idem...

Notre manière de nous informer ne déroge pas à la règle, nous délaissons progressivement les supports plus traditionnels pour leur préférer une version électronique. De même lorsque nous voulons nous forger une opinion sur un sujet quelconque, on pense qu'on va mener une petite recherche neutre et ouverte alors qu'en fait, les réponses que nous trouverons seront conditionnées par nos biais et par des algorithmes calculés à partir de notre profil d'internaute. On recevra à nos requêtes des « informations cocon », à savoir des informations qui vont nous conforter dans nos opinions premières et ne seront, dès lors, pas soumises à l'esprit critique.

Homogénéisation des contenus, risque de polarisation idéologique, phénomène de chambre d'échos ou refuge dans l'information cocon, tels seraient les risques encourus.

Vous reprendrez bien un peu de cookies ?

Si les réseaux sociaux sont une fenêtre ouverte sur le monde, la vue que nous avons de celle-ci est largement tronquée de par le fait d'y choisir ses amis, ses centres d'intérêts, ses musiques favorites, etc. De manière générale, nous choisissons ce que nous voulons voir ou non. Les informations qui arrivent jusqu'à nous via ces

réseaux sont donc bien passées par plusieurs filtres, nos filtres personnels d'abord, puis ces fameux « cookies² ». À priori, ce n'est pas un problème si nous en sommes conscients.

Là où le bât blesse, c'est que les réseaux sociaux ne sont pas les seuls à nous conforter dans les idées que nous voulons voir apparaître. Google, en tant que moteur de recherche, agira exactement de la même manière en sélectionnant les résultats qu'il estime que nous attendons et non pas en nous présentant une énumération objective d'informations répondant à l'attente de notre recherche

Un site comme Facebook enregistre toutes nos données et fait des liens avec d'autres sites visités. Rappelons que lorsqu'un service est gratuit, souvent, le produit, c'est l'utilisateur de ce service... La différence entre un réseau social comme Facebook par exemple et le moteur de recherche Google, c'est qu'il est normal que le réseau social nous ressemble puisque nous décidons de l'orientation à y prendre et du contenu que nous voulons y voir, tandis que le moteur de recherche est censé être un outil de travail, de découverte, de comparaison, de renseignements... Qui devrait idéalement se montrer beaucoup plus objectif et neutre.

En fonction du profil de la personne, les informations ne seront absolument pas les mêmes puisque Google

estime que les personnes qui mènent la recherche ont des attentes précises par rapport aux résultats de celle-ci. Il n'y a donc plus de débat, plus de dialogue, plus de confrontation d'idées et plus de compromis! Chacun sera, ici, conforté dans son idée et, si ces deux personnes devaient se rencontrer et débattre ensemble pour savoir qui a raison, elles s'opposeraient l'une à l'autre sans arriver à un consensus. Dans les deux cas, des preuves de leurs arguments respectifs existent pourtant bien sur internet. Il en résulte un risque d'isolement intellectuel et culturel.

Des mesures de prudence face à l'info cocon

Bien sûr, des mesures de prudence existent. Des campagnes sont menées tambours battants par certains médias reconnus (à titre d'exemple citons le Decodex, le système développé par le journal Le Monde). Parallèlement certains États tentent de contrer la toute-puissance des entreprises qui ont la mainmise sur les informations. De leur côté, les propriétaires de réseaux développent leur propre système de contrôle, traçages, blocages diversifiés, retraits de publications. Et pourtant, face à cette infinité d'informations disponibles, un contrôle réel est impossible.

DE L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION À L'ESPRIT CRITIQUE

Il y a sans doute d'autres freins à l'esprit critique. Nous avons voulu en pointer un en particulier : les infos cocon. Ce mécanisme nous est imposé de l'extérieur et est à tel point intériorisé qu'on ne cherche plus à le combattre.

En termes de remède, l'éducation à l'esprit critique et à l'usage critique des informations est devenue

indispensable, tout au long de la vie d'ailleurs. : entre infos plausibles, pseudoscientifiques, désinformations, erreurs, contenus sponsorisés ou orientés, comment s'y retrouver, comment s'assurer de la validité d'une information ?

1 BONNER G. & KRASSINSKY, *Crédulité & Rumeurs*, Bruxelles, 2018, p. 16-43.

2 Petit fichier déposé sur le disque dur à l'insu de l'internaute, lors de la consultation de certains sites web, et qui conserve des informations en vue d'une connexion ultérieure.

Le texte intégral de cette analyse, « *Les infos cocons : une menace à l'esprit critique ?* », est téléchargeable sur notre site **www.fapeo.be** dans la rubrique « Analyses 2018 ».

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Concept Kids Animaux

Vous avez aimé le jeu Concept ? Ou simplement envie d'un jeu fun en famille ? Le Concept Kids Animaux sera parfait pour vous ! Utilisez les icones du plateau pour faire deviner des animaux ... par exemple : un animal noir et blanc, qui vit dans une ferme et mange de l'herbe ? Gagné, c'est bien une vache, à votre tour maintenant !

Dès 4 ans, de 2 à 12 joueurs



Oh mon château

Quel est votre château idéal ? Il a de grandes tours ? Des murs solides ? De grandes et belles décorations ? Des chambres d'ami-e-s ? Exploitez au mieux les ressources de votre région afin de dessiner le plus beau château du royaume. Lancez les dés, collectez des ressources et dépensez-les pour dessiner des parties de votre château ou pour y faire venir plein d'invité-e-s.

Dès 6 ans, de 2 à 4 joueurs



Shadows - Amsterdam

Amsterdam, un délit a été commis, la police stagne. C'est votre agence de détectives qui est mobilisée, discrètement, pour faire avancer les choses. Mais une agence rivale est aussi sur le coup ! Déplacez-vous à travers la ville pour trouver des preuves et les ramener avant l'autre agence. Comment ? Grâce à des indications visuelles envoyées par l'opérateur ou opératrice de votre équipe. Une version coopérative et une version compétitive existent.

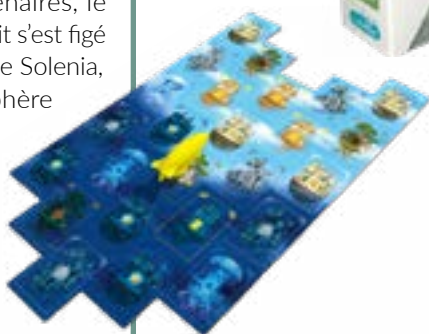
Dès 10 ans, de 2 à 8 joueurs



Solenia

Depuis plusieurs millénaires, le cycle du jour et de la nuit s'est figé sur la minuscule planète Solenia, plongeant son hémisphère nord dans une obscurité permanente et son hémisphère sud dans une clarté ininterrompue. Votre mission : poursuivre la tâche de vos ancêtres en livrant aux habitants de la planète les ressources qui leur font cruellement défaut. Soyez efficaces et prenez de vitesse vos concurrent-e-s. Un jeu aux règles simples, fluide et opportuniste, une belle surprise pour bien commencer l'année !

Dès 10 ans, de 1 à 4 joueurs



Chronicles of crime

Envie de jouer un peu autrement ? C'est ce que propose Chronicles of Crime ! Ce jeu de société se mélange avec une application de réalité virtuelle : explorez des scènes de crimes, interrogez des témoins, faites analyser des indices, mais attention, le temps presse ! L'avantage du jeu : sa grande rejouabilité puisque les lieux, objets et personnages sont utilisés différemment dans chaque scénario ... et il y a un paquet d'histoires en préparation !

Dès 10 ans, de 1 à 4 joueurs



LA FAPEO

qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la fédération qui regroupe les parents et les associations de parents des écoles de l'Enseignement Officiel, avec un Conseil d'Administration composé de parents actifs dans leur Association de Parents, et d'une équipe de permanent-e-s. La FAPEO défend depuis 50 ans les parents et les élèves pour une école équitable, un enseignement de qualité, la gratuité, une place pour tous ... parce que tous les enfants méritent une école qui les amène à la réussite, dans un cadre accueillant accessible à tous.

Quels sont nos objectifs ?

Favoriser et soutenir la participation active des parents, encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves, représenter les parents au sein des instances de consultation de l'Enseignement.

Ainsi, nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un soutien pratique via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de séances d'information dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de s'affilier à la FAPEO afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Mise en réseau des AP
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Diffusion des événements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Rue de Bourgogne 48 – 1190 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be

Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site
et suivez-nous sur Facebook et Youtube pour être tenus au courant des actualités du monde de
l'enseignement !

www.facebook.com/lafapeo

www.fapeo.be/newsletter/

www.youtube.com - Canal FAPEO

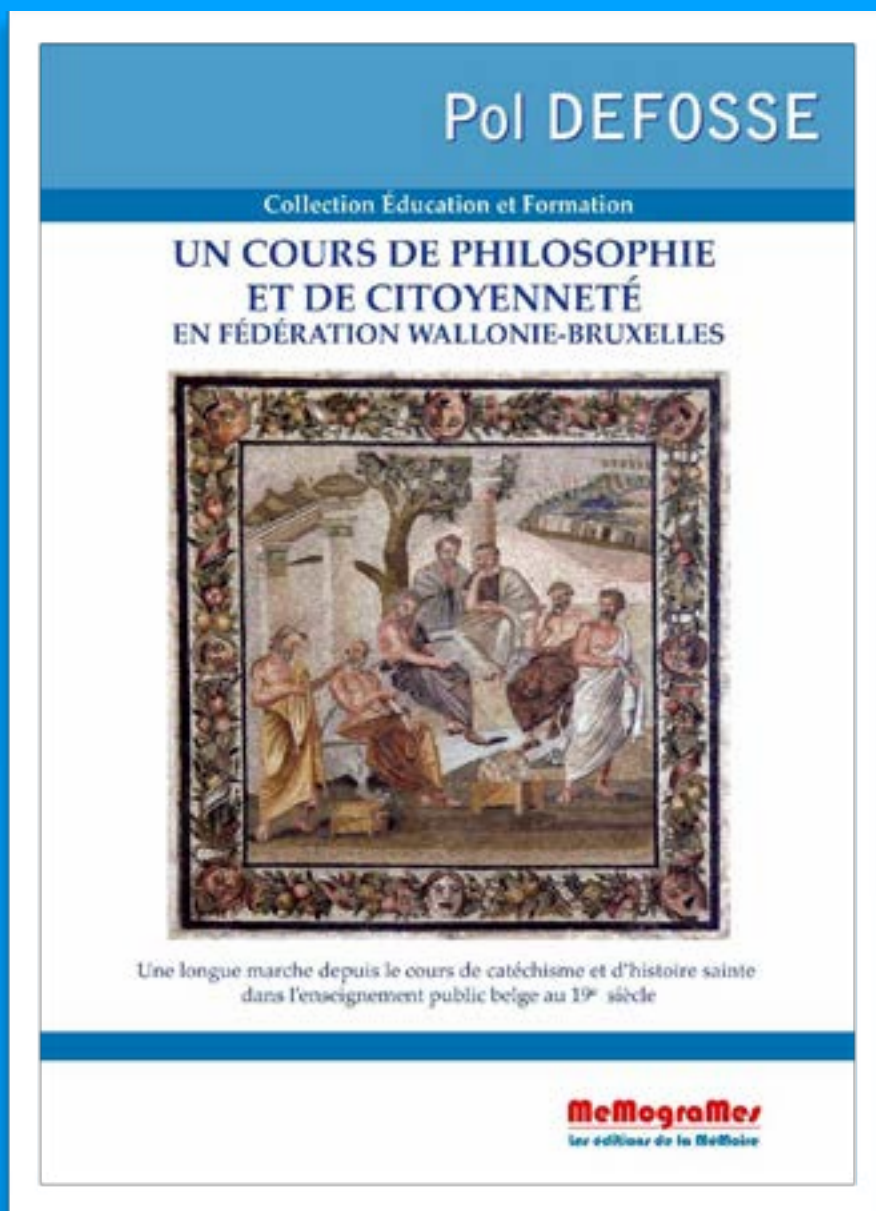
Comment la Belgique en est-elle arrivée aujourd'hui à proposer aux élèves de l'école officielle, l'obligation de choisir entre cinq cours de religion (catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique - bientôt six si le bouddhisme devait être reconnu) et un cours de morale non confessionnelle, sachant en outre qu'il suffit qu'un seul élève choisisse un de ces cours pour qu'il doive être créé ? Il n'y a, à ce jour, aucune étude approfondie d'ensemble sur cette question de l'histoire des cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement public.

Leur organisation ou leur suppression fut pourtant l'objet de conflits majeurs entre le monde catholique et les partis politiques progressistes tout au long de l'histoire de la Belgique. On sait en outre que récemment la Cour constitutionnelle, répondant à un recours de parents, a émis un avis retentissant qui a obligé la Communauté française à prendre des mesures urgentes concernant l'organisation de ces cours. Pol DEFOSSE, historien, professeur honoraire de l'ULB, a donc jugé opportun de mettre à plat l'aspect historique du dossier (n.b. les autres aspects - juridique, pédagogique, philosophique - sans être ignorés, ne sont qu'occasionnellement effleurés). En 248 pages touffues et documentées, étayées par une abondante bibliographie, le Professeur DEFOSSE nous retrace minutieusement l'histoire de l'enseignement religieux et de la morale non confessionnelle dans l'école publique en Belgique depuis 1830 à nos jours vers un ...

Cours de Philosophie et de Citoyenneté



L'AUTEUR : Né à Morlanwelz en 1938, Pol DEFOSSE est titulaire d'une licence en Histoire obtenue en 1961 et d'un doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université libre de Bruxelles. Il a enseigné l'histoire à l'Athénée royal de Jette et à l'École normale de Nivelles. À l'ULB, ses activités se sont développées dans trois secteurs : l'archéologie, qui lui donna l'occasion de diriger plusieurs chantiers de fouilles en Belgique, l'étruscologie à laquelle il a consacré des recherches approfondies et la pédagogie lorsque l'ULB lui confia la responsabilité du cours de méthodologie spéciale et l'organisation des stages des étudiants inscrits à l'agrégation de l'enseignement supérieur. Admis à la retraite en 2000, Pol DEFOSSE n'est pas resté inactif ; d'autres sujets, qu'il n'avait pu aborder auparavant, ont attiré son attention ; l'histoire de la laïcité et celle de l'enseignement en Belgique auxquelles il a consacré plusieurs articles dans diverses revues spécialisées.



Pol DEFOSSE, *Un Cours de Philosophie et de Citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles*
248 pp. format B5, édition brochée, 25 € - ISBN 978-2-930698-63-2

disponible dans toutes les bonnes librairies et associations en faveur du vivre-ensemble, de la laïcité ...

Memogrammes – les éditions de la Mémoire Villa Voltaire – Ch. de Nivelles, 65 7181 Arquennes – Belgique
Tel. 067/637110 – 0472/960676 mail: memogrammes@yahoo.fr